

STOP AU RACISME SUR LA TOILE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 28 NOVEMBRE 2018

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) se félicite de la décision du tribunal de grande instance de Paris d'ordonner aux diffuseurs, en France, d'Internet, de bloquer un site raciste et antisémite hébergé aux Etats-Unis.

Depuis des années, aucune procédure n'avait pu aboutir contre ses lâches auteurs, ni obtenir la fermeture de ce site. Une instruction reste cependant en cours pour sanctionner les coupables de ces délits.

Cette première est une avancée à saluer contre la haine en ligne, qui doit conduire à la fin d'une impunité trop longue.

La LDH continuera à demander de poursuivre les auteurs et responsables de ces publications illégales, où qu'ils soient, comme d'exiger la fin sans délais de leurs diffusions.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

